



Sécurité dans l'Ouest lausannois

BUDGET 2015

Préavis No 04 / 2014

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE _____	1		
COMPTES DE FONCTIONNEMENT			
RECAPITULATION PAR DIRECTION _____	1		
600 – 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION			
6000 Autorités et personnel _____	2		
6001 Biens, services, marchandises _____	2		
6002 Loyers _____	3		
6003 Réceptions et manifestations _____	3		
6004 Honoraires et prestations de services _____	3		
6005 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	3		
6007 Intérêts passifs _____	3		
6008 Amortissements _____	4		
6009 Aides et subventions _____	4		
6011 Attribution aux fonds de réserve _____	4		
6020 Revenus, ventes et prestations diverses _____	4		
6022 Remboursements de tiers _____	4		
6024 Autres recettes _____	4		
6025 Participations des communes _____	4		
6028 Prélèvements sur fonds de réserve _____	4		
605 – 607 POLICE ADMINISTRATIVE			
6050 Autorités et personnel _____	5		
6051 Biens, services, marchandises _____	5		
6054 Honoraires et prestations de services _____	5		
6055 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	5		
6058 Défalcatons _____	5		
6059 Remb. et participations à des collec. publiques	5		
6070 Revenus, ventes et prestations diverses _____	5		
6072 Remboursements de tiers _____	6		
		610 – 612 CORPS DE POLICE	
		6100 Autorités et personnel _____	7
		6101 Biens, services, marchandises _____	7
		6104 Honoraires et prestations de services _____	7
		6105 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	7
		6108 Défalcatons _____	7
		6120 Revenus, ventes et prestations diverses _____	7
		6122 Remboursements de tiers _____	8
		6123 Amendes _____	8
		COMPTES PAR NATURE _____	9
		PLAN D'INVESTISSEMENTS	
		PLAN PAR DIRECTION _____	11
		CLEF DE REPARTITION	
		CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION _____	12
		FONDS DE RESERVE	
		SUIVI DES FONDS DE RESERVE _____	13



Renens, le 11 juin 2014

Au Conseil intercommunal de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Comité de Direction a élaboré le budget 2015 de l'Association en appliquant strictement les dispositions de la Loi sur les communes (LC) et des Statuts de l'Association, lesquels prévoient à leur article 32 que le budget est adopté par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre de chaque année.

Dits statuts prévoient également, à leurs articles 28 et 34, que les charges de l'Association sont couvertes par les revenus correspondants et que le budget est transmis aux Municipalités dès son adoption par le Conseil intercommunal.

1. Introduction

La présentation du budget est conforme aux règles en la matière, notamment en tenant compte des points de comparaison que constituent le budget 2014 et les comptes 2013.

Il paraît cependant nécessaire de préciser que les écarts entre budgets et comptes, enregistrés à ce jour lors de tous les bouclements d'années comptables, devrait s'amenuiser en 2015, pour autant que le plan des postes 2015, et donc la masse salariale inhérente, soit en adéquation avec l'effectif réel du Corps.

Le plan horaire pour l'élaboration du budget dans le cadre de l'Association est une particularité qu'il faut également relever. En effet, le budget pour l'année suivante doit être adopté par le Conseil intercommunal avant la fin du mois de septembre et le Comité de Direction doit l'approuver avant l'été; par conséquent, la Direction de la POL est contrainte d'œuvrer à son élaboration dès le début du printemps. En termes de prévision, il est relativement complexe d'imaginer en mars 2014 les dépenses prévues jusqu'en novembre ou décembre 2015.

Le budget 2015 revêt également un caractère particulier puisqu'en raison de la réorganisation structurelle de la POL, la création de nouvelles divisions et subdivisions, il y a eu, comptablement parlant, un transfert de charges en lien principalement avec le personnel et dans une moindre mesure avec les "Biens, services, marchandises". Ceci a pour effet, comparativement au budget 2014, d'augmenter lesdites charges de la section comptable 6100 "Corps de police" et de les faire baisser dans les sections 6000 "Administration de l'Association" et 6050 "Police administrative".

2. Evolutions significatives (charges)

Les dépenses totales devraient atteindre, en 2015, un total de Fr. 24'234'100.-- et augmentent ainsi de Fr. 1'932'973.-- (8.67%) par rapport au budget 2014. Cette augmentation s'explique cependant par des éléments inéluctables.

En effet, l'effectif du Corps de police doit, d'ici 2016, être revu à la hausse de façon à répondre aux nouvelles missions qui lui sont dévolues dans le cadre de la LOPV. Cette évolution, en cours depuis l'introduction de la LOPV, se traduit par une augmentation des charges de personnel de quelque Fr. 1'742'573.-- (90.14% de l'augmentation). Ces charges du

personnel comprennent également l'écolage de 5 nouveaux aspirants prévus en 2015, la pérennisation des 6 postes d'aspirants actuellement en formation, ainsi que 3 postes supplémentaires (2 administratifs et 1 assistant de sécurité publique). En effet, la charge de travail administratif est grandissante et il est également important de ne pas sous-estimer la nécessité d'étoffer quelque peu les postes affectés à ce dernier.

De plus, deux nouveaux comptes ont été créés spécifiquement dans le budget 2015, soit le n° 6000.3091.05 "Rachat de frais de formation" et le n° 6000.3091.06 "Rachat de frais de traitement", pour un montant total de Fr. 110'000.--. La création de ces comptes répond au souhait de la Commission des finances à la suite du préavis 01/2014 concernant l'engagement de jeunes policiers avec des frais de rachat.

Dans le même ordre d'idée, afin de pallier à l'absence de personnel civil principalement dû à des absences maladie ou accident de longue durée, il a également été créé dans le présent budget deux comptes spécifiques, soit le n° 6000.3012.10 "Hors DO – traitements temporaires" et le n° 6050.3012.10 "Hors DO – traitements temporaires" pour un montant total de Fr. 222'000.--.

Un autre point budgétaire qui est en forte augmentation est celui des amortissements qui atteint un total de Fr. 359'600.--. Cette augmentation est liée à l'amortissement de 3 projets, pour un montant de Fr. 193'800.--, soit l'équipement pour le SO/MO (maintien de l'ordre), la finalisation de la GED (gestion électronique de documents) et la création d'un nouveau site Internet/Extranet. Toutefois, cette augmentation est compensée par un prélèvement d'un montant équivalant dans le compte n° 6028.4819 "Prélèvement sur fonds pour préavis divers".

La différence, Fr. 165'800.--, identique au budget 2014, correspondant à l'amortissement du bâtiment et du mobilier (préavis 05/2012) ainsi qu'à celui du système de contrôle de la signalisation (préavis 03/2009).

Pour le surplus, les charges de fonctionnement n'augmentent finalement que peu, soit de Fr. 166'000.-- environ (0.74%) et s'explique par l'acquisition d'équipement ou de son renouvellement en corrélation avec l'effectif grandissant du personnel. Il est également à relever que le poste budgétaire "Biens, services, marchandises" est en diminution de Fr. 29'900.-- (0.82%).

3. Revenus de l'activité

Les revenus propres de l'Association quant à eux s'élèvent à Fr. 6'730'500.-- et sont en légère diminution, en l'occurrence de quelque Fr. 122'000.--, par rapport au budget 2014.

Cette baisse des revenus est d'une part liée au fait que la POL ne fournit plus à l'Académie un policier à temps plein fonctionnant comme mentor (fin de mandat), et pour lequel nous percevions un revenu, et d'autre part à la baisse des prestations non policières fournies par la POL au profit de la Commune de Renens, lesquelles sont facturées selon convention. Quant au produit des amendes, il reste identique à 2014.

4. Contribution des communes et clé de répartition

A l'instar de ces dernières années, la contribution des communes constitue la variable d'ajustement et d'équilibrage tant du budget que des comptes. A ce titre, la participation des communes pour le budget 2015 représente plus du 70% du financement et s'élève à Fr. 17'127'700.-- soit une augmentation, par rapport à 2014, de Fr. 1'861'173.-- (+12.19%).

Précisons encore que les chiffres servant de base au calcul de la clé de répartition intercommunale pour le budget 2015 montrent des variations parfois conséquentes.

Sans réelle surprise, le nombre d'habitants poursuit sa progression par rapport à l'année précédente puisqu'elle est de 1.14% pour l'ensemble du district, avec des différences importantes dans les communes. Ecublens enregistre la plus forte augmentation de sa population avec 4.44% (510 habitants). Pour les autres, l'augmentation varie entre 0.35% à Bussigny (28 habitants) et 2.33% à Saint-Sulpice (77 habitants). Deux communes voient leur population baisser, soit Crissier 0.03% (-2 habitants) et Renens 0.15% (-31 habitants).

En ce qui concerne les interventions, on enregistre une baisse totale au niveau du district de 3.05%, avec une évolution qui diffère sensiblement d'une commune à l'autre. De fait, si cinq d'entre elles subissent une augmentation du pourcentage de leur clé, trois autres bénéficient par contre d'une diminution.

L'augmentation la plus significative concerne Prilly (3.62%) alors qu'à l'opposé Villars-Ste-Croix enregistre une baisse (16.19%). Enfin, concernant la variation du montant du point d'impôt net, une légère augmentation de ce montant à hauteur de 3.83% pour l'ensemble du district est à relever par rapport à l'année précédente.

5. Synthèse

Comme évoqué ci-dessus, ce budget 2015 reste, par la force des choses, élevé. Ceci s'explique par les coûts liés à l'augmentation de la masse salariale et autres charges incompressibles, telles que les loyers divers et les licences télématiques, lesquelles limitent fortement la liberté de manœuvre budgétaire. Malgré tout, l'Association s'efforce de limiter ses dépenses au strict nécessaire, comme démontré au travers du poste "Biens, services, marchandises".

Indubitablement, ces coûts liés à la sécurité pèsent lourdement sur les finances des communes, mais ils sont pourtant une condition sine qua non pour une "autonomie sécuritaire" de proximité; la POL devant assumer ses obligations imposées par la LOPV en vue de la signature du contrat d'accréditation.

En conclusion, la sécurité étant un élément essentiel au bien-être de la population, la POL doit être capable de faire face à l'évolution à venir, à l'augmentation des délits et incivilités de tout genre et d'anticiper sur l'énorme potentiel de développement de la région. Cette hausse du budget est donc indispensable pour atteindre ces objectifs.

6. Conclusion

Le Conseil intercommunal,

Vu le projet présenté par le Comité de Direction,

Où le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOPTE

- 1) le budget 2015 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

PREND ACTE

- 1) du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour l'année 2015.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

M. Farine

F. Schaer

RECAPITULATION PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	6'118'500.00	18'093'600.00	6'826'750.00	16'054'627.00	7'015'087.03	14'598'937.45
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	3'365'400.00	261'500.00	3'884'045.00	296'500.00	3'370'784.45	338'171.50
610 - 612	CORPS DE POLICE	14'750'200.00	5'879'000.00	11'590'332.00	5'950'000.00	10'194'034.97	5'642'797.50
	TOTALISATION	24'234'100.00	24'234'100.00	22'301'127.00	22'301'127.00	20'579'906.45	20'579'906.45

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	* SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS *	24'234'100.00	24'234'100.00	22'301'127.00	22'301'127.00	20'579'906.45	20'579'906.45
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	6'118'500.00	18'093'600.00	6'826'750.00	16'054'627.00	7'015'087.03	14'598'937.45
6000	Autorités et personnel	2'730'100.00		3'540'450.00		3'363'950.19	
6000.3003.01 *	Jetons de présence Conseil intercommunal	9'000.00		8'000.00		7'420.00	
6000.3003.02	Indemnités Présidence Comité de Direction	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
6000.3003.03 *	Jetons de la Commission de gestion	4'000.00		3'000.00		3'000.00	
6000.3011.01 *	Personnel - traitements	1'511'300.00		2'312'600.00		2'224'536.40	
6000.3011.20 *	Personnel - Traitements apprentis	53'300.00		28'700.00		32'933.35	
6000.3012.10 *	Hors DO - traitements temporaires	111'000.00					
6000.3030 *	Cotisations AVS-AI-AC	148'300.00		205'850.00		197'767.10	
6000.3040 *	Cotisations Caisse pensions	267'700.00		381'600.00		306'574.75	
6000.3050 *	Assurances de personnes	18'500.00		37'700.00		23'133.05	
6000.3060 *	Indemnités et remboursements de frais	19'000.00		23'000.00		23'571.35	
6000.3066	Frais de subsistance	5'000.00		5'000.00		3'779.85	
6000.3091.01 *	Frais de formation professionnelle	120'000.00		100'000.00		102'059.35	
6000.3091.02 *	Frais de formation école de police	275'000.00		300'000.00		346'105.04	
6000.3091.03	Frais de formation des apprentis	6'000.00		6'000.00		4'571.60	
6000.3091.04	Frais de formation des assistants de police	20'000.00		20'000.00		12'000.00	
6000.3091.05 *	Rachat de frais de formation	70'000.00		30'000.00			
6000.3091.06 *	Rachat des frais de traitement	40'000.00					
6000.3092 *	Frais de recherche de personnel	20'000.00		28'000.00		17'643.20	
6000.3099.01 *	Charges diverses du personnel	20'000.00		39'000.00		46'975.15	
6000.3099.02	Charges diverses apprentis	3'000.00		3'000.00		2'880.00	
6001	Biens, services, marchandises	1'286'500.00		1'333'500.00		951'551.86	
6001.3101 *	Imprimés et fournitures de bureau	100'000.00		120'000.00		80'032.55	
6001.3102 *	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	8'000.00		6'500.00		4'548.30	
6001.3111.01 *	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	50'000.00		25'000.00		15'894.24	
6001.3111.02 *	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel, ...)	186'000.00		250'000.00		206'940.01	
6001.3114	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	22'000.00		25'000.00		6'960.20	
6001.3115	Achats de véhicules	215'000.00		215'000.00		200'339.30	
6001.3116	Achats de matériel spécialisé	5'000.00		5'000.00		1'228.40	
6001.3121	Achats d'eau	12'000.00		12'000.00			
6001.3123	Achats d'électricité	55'000.00		55'000.00		2'077.50	
6001.3124	Achats de carburant pour véhicules	70'000.00		70'000.00		59'842.35	
6001.3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	8'000.00		8'000.00		2'970.37	
6001.3141 *	Aménagement des bâtiments	41'000.00		30'000.00		42'426.20	

COMMENTAIRES

- 6000.3003.01 Augmentation du nombre de séances.
- 6000.3003.03 Se référer au commentaire du compte no 6000.3003.01.
- 6000.3011.01 Bascule de personnel dans une autre section comptable en raison de la réorganisation de la POL. Cette diminution est contrebalancée par une augmentation des charges dans le compte no 6100.3011.01 "Personnel - traitements" notamment.
- 6000.3011.20 Engagement de 2 jeunes effectuant une Maturité Professionnelle Commerciale.
- 6000.3012.10 Cette nouvelle charge a été créée pour répondre à des besoins jusqu'alors pas nécessaires. Ce montant ne sera dépensé que s'il s'avère obligatoire et indispensable.
- 6000.3030 Se référer au commentaire du compte no 6000.3011.01.
- 6000.3040 Se référer au commentaire du compte no 6000.3011.01. Dans ce montant est inclu également l'augmentation de 3% prévue pour la recapitalisation de la Caisse de pension.
- 6000.3050 Diminution de la charge patronale et augmentation de celle de l'employé selon la décision du CODIR, en stricte application du Règlement du personnel. Se référer également au commentaire du compte no 6000.3011.01.
- 6000.3060 Transfert de collaborateurs dans la section comptable 6100 "Autorités et personnel" du Corps de police.
- 6000.3091.01 Différence en lien avec l'augmentation de personnel et l'inscription aux cours de formation pour officiers de 2 personnes.
- 6000.3091.02 Ecolage pour 5 aspirants.
- 6000.3091.05 Rachats de frais de formation facturés par d'autres corps de police ou corps des garde-frontières.
- 6000.3091.06 Rachats de frais de traitement facturés par d'autres corps de police ou corps des garde-frontières.
- 6000.3092 Adaptation aux comptes 2013.
- 6000.3099.01 Différence en lien avec les primes de fidélité.
- 6001.3101 Adaptation aux comptes 2013.
- 6001.3102 Augmentation en lien avec des demandes spécifiques, notamment dans le domaine de la formation et RH.
- 6001.3111.01 Cette augmentation est en lien avec le réaménagement des futurs postes de base (Ecublens et Renens) ainsi qu'à l'harmonisation du mobilier à l'hôtel de police. De plus, elle tient compte de l'augmentation de l'effectif du personnel. Un meuble de sécurité pour les armes est également à l'origine de cette augmentation.
- 6001.3111.02 Réalisation d'un projet indispensable budgété sur 2013 et 2014, à savoir l'acquisition d'un nouveau programme salaires - RH et de gestion des stocks.
- 6001.3141 Rafraîchissement de locaux utilisés par police secours. Après 2 ans d'utilisation 24/24h - 365/365j cela correspondra à une utilisation normale équivalente à 10 ans d'occupation. Le rafraîchissement ne sera pas pris en charge par la gérance, respectivement le propriétaire.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6001.3151 *	Entretien du mobilier, machines et équip. tech. bureau	400'000.00		344'000.00		203'825.15	
6001.3154 *	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	9'500.00		6'000.00		820.55	
6001.3155	Entretien des véhicules	75'000.00		75'000.00		81'312.15	
6001.3156 *	Entretien du matériel spécialisé	30'000.00		87'000.00		42'334.59	
6002	Loyers	925'600.00		882'700.00		539'198.87	
6002.3161.01 *	Loyers Bussigny			4'800.00		4'800.00	
6002.3161.02 *	Loyers et conciergerie Chavannes	100.00		4'800.00		23'576.65	
6002.3161.03 *	Loyers Crissier	2'400.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.04 *	Loyers Ecublens	26'400.00		7'200.00		7'200.00	
6002.3161.05	Loyers Prilly					93'463.35	
6002.3161.06 *	Loyers et conciergerie Renens	18'000.00		7'200.00		159'733.40	
6002.3161.07	Loyers St-Sulpice	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.09 *	Loyers et locations divers	13'000.00		22'000.00		21'645.00	
6002.3161.10	Loyers places de parc employés					26'520.00	
6002.3161.11 *	Loyers Flumeaux 41	712'300.00		700'000.00		118'720.00	
6002.3163.01	Locations machines (photocopieurs, programmes, ...)	42'000.00		41'000.00		36'208.37	
6002.3163.02 *	Leasings informatique	109'000.00		88'500.00		40'132.10	
6003	Réceptions et manifestations	40'000.00		40'000.00		28'617.91	
6003.3170	Frais de réceptions et de manifestations	40'000.00		40'000.00		28'617.91	
6004	Honoraires et prestations de services	706'800.00		791'800.00		732'989.42	
6004.3181	Affranchissements	130'000.00		135'000.00		121'858.95	
6004.3183	Frais bancaires	50'000.00		50'000.00		42'505.77	
6004.3185.01	Honoraires prévention & partenariats	<i>transféré au compte 6104.3185.02</i>		5'000.00			
6004.3185.02 *	Honoraires informatique	151'000.00		140'000.00		282'398.90	
6004.3185.03	Honoraires comptabilité	56'000.00		56'000.00		56'000.00	
6004.3186.01 *	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	41'500.00		50'200.00		36'828.45	
6004.3186.02	Primes d'assurances véhicules	49'000.00		49'000.00		38'737.90	
6004.3187	Emoluments SAN (serv. des autos et navigation)	1'300.00		1'100.00		1'148.00	
6004.3189.02 *	Honoraires divers	143'000.00		174'000.00		117'932.00	
6004.3189.03	Prévention & Partenariats	<i>transféré au compte 6104.3189</i>		31'500.00		22'475.40	
6004.3189.04 *	Honoraires conciergerie	85'000.00		100'000.00		13'104.05	
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	29'500.00		30'200.00		22'938.35	
6005.3192 *	Taxes sur les véhicules	500.00		1'200.00			
6005.3193	Cotisations	24'000.00		24'000.00		21'247.95	
6005.3199	Frais divers	5'000.00		5'000.00		1'690.40	
6007	Intérêts passifs	15'800.00		17'700.00		17'838.33	
6007.3223	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	15'800.00		17'700.00		17'838.33	

COMMENTAIRES

6001.3151	Maintenance en augmentation notamment liée à de nouveaux contrats pour la vidéo surveillance, l'interphonie, les alarmes et le contrôle d'accès du nouvel hôtel de police. Hausse également en lien avec l'augmentation du personnel, ce qui requiert des licences supplémentaires Polycom et GED par exemple.
6001.3154	Divers nouveaux contrats d'entretien propres au nouvel hôtel de police (filtre station de lavage - portes zone de détention).
6001.3156	Suite à la réorganisation de la POL, certaines charges de ce poste budgétaire ont été déplacées dans le compte no 6101.3156 "Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé", notamment le contrôle des boucles à induction ainsi que l'étalonnage de divers appareils de contrôle.
6002.3161.01	Non renouvellement de la location d'un garage double en lien avec la nouvelle organisation des unités territoriales.
6002.3161.02	Diminution en lien avec le non renouvellement de la location de 2 garages suite à la nouvelle organisation des unités territoriales. Location d'une place pour la secrétaire itinérante.
6002.3161.03	Non renouvellement de la location d'un garage en lien avec la nouvelle organisation des unités territoriales.
6002.3161.04	Location de 3 garages supplémentaires pour accueillir les véhicules du poste principal, ainsi que pour 60 m2 supplémentaires au poste de ville.
6002.3161.06	Location de surfaces supplémentaires au poste de ville.
6002.3161.09	Diminution en lien avec la prévision d'un loyer pour un local destiné à un/une psychologue non reconduit.
6002.3161.11	Location de 5 places de parc intérieures supplémentaires.
6002.3163.02	Adaptation du contrat en lien avec de l'acquisition non budgétisée et indispensable de matériel suite aux imprévus du déménagement.
6004.3185.02	Nouvelle convention entre le service informatique de Renens et la POL, pour l'hébergement sur le serveur Citizen (facturation et comptabilité).
6004.3186.01	Optimisation des contrats survenue dans le courant de 2012.
6004.3189.02	Diminution en lien avec 2 projets d'études budgétés en 2014.
6004.3189.04	Montant contractuel.
6005.3192	Maintien du prix de la vignette à Fr. 40.--.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6008	Amortissements	366'900.00		173'100.00		588'361.55	
6008.3301	Défalcations et annulations de frais	7'300.00		7'300.00		15'050.00	
6008.3312 *	Amort. bâtiments et constructions	84'200.00		84'200.00		338'158.89	
6008.3313 *	Amort. machines, mobilier et véhicules	275'400.00		81'600.00		235'152.66	
6009	Aides et subventions	1'000.00		1'000.00			
6009.3659	Dons, aides et subventions casuels	1'000.00		1'000.00			
6011	Attribution aux fonds de réserve	16'300.00		16'300.00		769'640.55	
6011.3809	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"	16'300.00		16'300.00		9'640.55	
6011.3819	Attrib. à divers fonds p/fonctionnement / investissements					760'000.00	
6020	Revenus, ventes et prestations diverses		541'000.00		541'000.00		467'824.02
6020.4221	Revenus des comptes courants		10'000.00		10'000.00		6'421.52
6020.4232	Loyers places de parc employés						29'482.00
6020.4354	Ventes d'objets mobiliers usagés		6'000.00		6'000.00		2'400.00
6020.4356	Facturation de services à des tiers		500'000.00		500'000.00		413'330.50
6020.4359	Ventes et prestations diverses		25'000.00		25'000.00		16'190.00
6022	Remboursements de tiers		36'000.00		49'000.00		28'450.90
6022.4361.01	Remboursements de traitements						1'996.40
6022.4361.30	Personnel - remboursements accidents						19'266.95
6022.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCI						1'535.10
6022.4362.01	Frais de rappel et intérêts		4'000.00		4'000.00		3'605.15
6022.4362.02 *	Remboursements de frais par des tiers		2'000.00		15'000.00		465.30
6022.4364	Remboursements d'assurances propres		30'000.00		30'000.00		1'582.00
6024	Autres recettes		13'000.00		16'000.00		128'192.60
6024.4399	Revenus extraordinaires		9'000.00		9'000.00		125'911.85
6024.4419 *	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		4'000.00		7'000.00		2'280.75
6025	Participations des communes		17'127'700.00		15'266'527.00		13'299'978.38
6025.4521.21	Participation de Bussigny		1'933'717.35		1'706'492.40		1'486'937.58
6025.4521.22	Participation de Chavannes		1'507'237.60		1'429'557.60		1'244'877.98
6025.4521.23	Participation de Crissier		1'993'664.30		1'947'703.50		1'697'077.24
6025.4521.24	Participation d'Ecublens		2'438'984.50		2'147'847.70		1'871'306.96
6025.4521.25	Participation de Prilly		2'987'070.90		2'568'898.50		2'238'386.36
6025.4521.26	Participation de Renens		5'311'299.70		4'608'201.10		4'013'933.48
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice		805'001.90		698'138.30		607'809.01
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix		150'723.75		159'687.90		139'649.77
6028	Prélèvements sur fonds de réserve		375'900.00		182'100.00		674'491.55
6028.4809	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		16'300.00		16'300.00		23'558.90
6028.4819 *	Prélèvement sur fonds pour préavis divers		359'600.00		165'800.00		650'932.65

COMMENTAIRES

- 6008.3312 Cette charge est contrebalancée par un prélèvement équivalent pour l'amortissement dans les fonds prévus à cet effet au travers du compte no 6028.4819 "Prélèvement sur fonds pour préavis divers".
- 6008.3313 Augmentation en lien avec l'amortissement de l'équipement pour le maintien de l'ordre (SO-MO) selon le préavis 04/2013 ainsi que la finalisation de l'extension de la GED et la création d'un nouveau site Internet et Extranet. Cette charge supplémentaire est contrebalancée par un prélèvement équivalent pour l'amortissement dans les fonds prévus à cet effet au travers du compte no 6028.4819 "Prélèvement sur fonds pour préavis divers".
- 6022.4362.02 Adaptation aux comptes 2012 et 2013.
- 6024.4419 Adaptation aux comptes 2012 et 2013. Il s'agit d'une estimation du montant redistribué par la Confédération en fonction d'un facteur de redistribution en "pour mille" revu chaque année et calculé sur la masse salariale déclarée à l'AVS.
- 6028.4819 Se référer aux commentaires des comptes nos 6008.3312 et 6008.3313.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	3'365'400.00	261'500.00	3'884'045.00	296'500.00	3'370'784.45	338'171.50
6050	Autorités et personnel	3'197'400.00		3'599'545.00		3'188'866.75	
6050.3011.01 *	Personnel - traitements	2'404'100.00		2'799'400.00		2'571'693.30	
6050.3012.10 *	Hors DO - traitements temporaires	111'000.00					
6050.3030 *	Cotisations AVS-AI-AC	222'600.00		249'145.00		222'012.25	
6050.3040 *	Cotisations Caisse pensions	415'000.00		461'900.00		344'351.20	
6050.3050 *	Assurances de personnes	27'700.00		45'100.00		25'991.55	
6050.3060	Indemnisations et remboursements de frais	6'000.00		6'000.00		6'232.55	
6050.3099 *	Charges diverses du personnel	11'000.00		38'000.00		18'585.90	
6051	Biens, services, marchandises			74'500.00		54'707.95	
6051.3114	Achats horodateurs	<i>transféré au compte 6101.3114.02</i>		20'000.00		11'824.65	
6051.3123	Achats d'électricité (horodateurs)	<i>transféré au compte 6101.3123</i>		500.00		436.85	
6051.3143	Signalisation routière mobile	<i>transféré au compte 6101.3143</i>		42'000.00		34'189.90	
6051.3156	Entretien du matériel spécialisé	<i>transféré au compte 6101.3156</i>		12'000.00		8'256.55	
6054	Honoraires et prestations de services	150'000.00		196'000.00		112'338.90	
6054.3184 *	Frais de contentieux et de poursuites	120'000.00		180'000.00		86'585.00	
6054.3187 *	Emoluments SAN - Requêtes OBV	30'000.00		16'000.00		25'753.90	
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	1'000.00		1'000.00			
6055.3199	Frais divers	1'000.00		1'000.00			
6058	Défalcations	5'000.00		5'000.00		2'438.85	
6058.3301	Défalcations et annulations de frais	5'000.00		5'000.00		2'438.85	
6059	Rembours. et participations à des collectivités publiques	12'000.00		8'000.00		12'432.00	
6059.3511 *	Remboursement émoluments documents d'identité	12'000.00		8'000.00		12'432.00	
6070	Revenus, ventes et prestations diverses		241'500.00		282'500.00		271'129.60
6070.4311	Emoluments de chancellerie		3'000.00		3'000.00		1'255.00
6070.4312.01	Emoluments divers		110'000.00		110'000.00		106'625.00
6070.4312.02	Emoluments de surveillance des étab. publics		70'000.00		70'000.00		66'950.00
6070.4312.03	Emoluments appareils automatiques		2'500.00		2'500.00		960.00
6070.4312.04	Emoluments commerce d'occasion		1'000.00		1'000.00		1'600.00
6070.4312.05 *	Emoluments permis temporaires		18'000.00		15'000.00		19'050.00
6070.4312.06	Emoluments autorisations de manifestations		10'000.00		10'000.00		9'650.00
6070.4356 *	Facturation de services à des tiers		26'000.00		51'000.00		64'999.60
6070.4359 *	Ventes et prestations diverses		1'000.00		20'000.00		40.00

COMMENTAIRES

- 6050.3011.01 Diminution liée au transfert de personnel dans une autre section comptable en raison de la réorganisation de la POL. Cette diminution est contrebalancée par une augmentation des charges dans le compte no 6100.3011.01 "Personnel - traitements" notamment.
- 6050.3012.10 Cette nouvelle charge a été créée pour répondre à des besoins jusqu'alors pas nécessaires. Ce montant ne sera dépensé que s'il s'avère obligatoire et indispensable.
- 6050.3030 Se référer au commentaire du compte no 6050.3011.01.
- 6050.3040 Se référer au commentaire du compte no 6050.3011.01. Dans ce montant est inclus également l'augmentation de 3% prévue pour la recapitalisation de la Caisse de pension.
- 6050.3050 Diminution de la charge patronale et augmentation de celle de l'employé selon la décision du CODIR, en stricte application du Règlement du personnel. De plus, quelques collaborateurs ont été transférés dans une autre section comptable suite à la réorganisation de la POL.
- 6050.3099 Montant fluctuant en raison des primes de fidélité.
- 6054.3184 La nouvelle stratégie de recouvrement mise en place par la commission de police permet raisonnablement de revoir à la baisse ce poste de charges.
- 6054.3187 Adaptation aux comptes 2013. Le nombre de demandes d'identification de détenteurs de véhicules confédérés et étrangers suite à des infractions à la loi sur la circulation routière est en augmentation. Toutefois, cette augmentation de charge est compensée par un meilleur taux de recouvrement des amendes d'ordre.
- 6059.3511 Adaptation aux comptes 2012 et 2013. Ce montant reste néanmoins une estimation car il dépend du nombre de documents égarés pour lesquels la POL enregistre l'annonce de perte. Toutefois, une partie des frais administratifs engendrés sont rétrocédés par le Canton (compte n° 6070.4312.01 "Emoluments divers").
- 6070.4312.05 Adaptation aux comptes 2012 et 2013.
- 6070.4356 Cette diminution est liée à la nouvelle convention passée entre la POL et la commune de Renens, cette dernière ayant repris des tâches assumées jusqu'alors par la POL et qui étaient facturées (service des inhumations, police du commerce "marchés" et affichage public notamment).
- 6070.4359 Adaptation aux comptes 2013.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6072	Remboursements de tiers		20'000.00		14'000.00		67'041.90
6072.4361.30 *	Personnel - remboursements accidents		20'000.00		14'000.00		60'652.90
6072.4361.40	Personnel - remboursements maladie						5'670.90
6072.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCI						129.20
6072.4362	Remboursements de frais par des tiers						588.90

COMMENTAIRES

6072.4361.30 Adaptation en lien avec les comptes 2013 et à l'augmentation du personnel.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 - 612	CORPS DE POLICE	14'750'200.00	5'879'000.00	11'590'332.00	5'950'000.00	10'194'034.97	5'642'797.50
6100	Autorités et personnel	14'283'500.00		11'304'032.00		9'859'172.85	
6100.3011.01 *	Personnel - traitements	10'886'100.00		8'474'820.00		7'539'483.10	
6100.3011.06 *	Personnel DO - Heures de nuit	40'000.00					
6100.3011.25 *	Personnel - traitements aspirants de police	268'700.00		320'700.00		355'333.35	
6100.3030 *	Cotisations AVS-AI-AC	987'200.00		782'802.00		693'236.10	
6100.3040 *	Cotisations Caisse pensions	1'840'600.00		1'451'260.00		1'069'218.90	
6100.3050 *	Assurances de personnes	122'700.00		141'650.00		85'563.70	
6100.3060 *	Indemnités et remboursements de frais	40'000.00		32'000.00		33'582.30	
6100.3069 *	Indemnités et entraînements des chiens de police	43'200.00		31'800.00		25'750.00	
6100.3093 *	Frais sanitaires (vaccinations, visites sanitaires)	5'000.00		10'000.00		670.25	
6100.3099 *	Charges diverses du personnel	50'000.00		59'000.00		56'335.15	
6101	Biens, services, marchandises	366'500.00		223'000.00		261'574.32	
6101.3114.01 *	Achats d'habillement	94'000.00		72'000.00		70'867.76	
6101.3114.02 *	Achats horodateurs	20'000.00					<i>transféré du compte 6051.3114</i>
6101.3116	Achats de matériel spécialisé	126'000.00		128'000.00		171'118.91	
6101.3123 *	Achats d'électricité (horodateurs)	500.00					<i>transféré du compte 6051.3123</i>
6101.3139 *	Achats d'autres marchandises	15'000.00		10'000.00		7'236.25	
6101.3143 *	Signalisation routière mobile	42'000.00					<i>transféré du compte 6051.3143</i>
6101.3156 *	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	69'000.00		13'000.00		12'351.40	
6104	Honoraires et prestations de services	92'800.00		56'300.00		65'625.25	
6104.3182	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	56'000.00		56'000.00		65'625.25	
6104.3185.01	Honoraires divers	300.00		300.00			
6104.3185.02 *	Honoraires Unité de prévention	5'000.00					<i>transféré du compte 6004.3185.01</i>
6104.3189 *	Unité de prévention	31'500.00					<i>transféré du compte 6004.3189.03</i>
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	3'400.00		3'000.00		1'592.50	
6105.3199 *	Frais divers	3'400.00		3'000.00		1'592.50	
6108	Défalcations	4'000.00		4'000.00		6'070.05	
6108.3301	Défalcations et annulations de frais	4'000.00		4'000.00		6'070.05	
6120	Revenus, ventes et prestations diverses		506'000.00		577'000.00		606'992.65
6120.4272 *	Horodateurs et taxes de parcage		480'000.00		450'000.00		486'131.65
6120.4354	Ventes d'objets mobiliers usagés		3'000.00				
6120.4356 *	Facturation de services à des tiers		22'000.00		126'000.00		117'500.00
6120.4359	Ventes et prestations diverses		1'000.00		1'000.00		3'361.00

COMMENTAIRES

- 6100.3011.01 Changement de section comptable d'une partie du personnel, ceci en lien avec la réorganisation de la POL. Toutefois, cette augmentation est en partie contrebalancée par une diminution des charges dans les comptes nos 6000.3011.01 et 6050.3011.01.
- 6100.3011.06 Nouvelle ligne budgétaire suite à une décision du CODIR en fin d'année 2012. Il s'agit d'heures de nuit effectuées lors de l'engagement du personnel aux matchs du LHC.
- 6100.3011.25 Diminution du nombre d'aspirants.
- 6100.3030 Se référer au commentaire du compte no 6100.3011.01.
- 6100.3040 Se référer au commentaire du compte no 6100.3011.01. Dans ce montant est inclu également l'augmentation de 3% prévue pour la recapitalisation de la Caisse de pension.
- 6100.3050 Diminution de la charge patronale et augmentation de celle de l'employé selon la décision du CODIR, en stricte application du Règlement du personnel.
- 6100.3060 En raison de l'augmentation de l'effectif à police secours et de la réorganisation de la POL, le personnel rattaché à la section comptable 6100 a augmenté.
- 6100.3069 Augmentation du nombre de conducteurs de chiens, passant de 4 à 6, soit un par brigade.
- 6100.3093 Adaptation aux comptes 2012 et 2013.
- 6100.3099 Malgré une augmentation du personnel dans cette section comptable, intervenu dans le cadre de la réorganisation, ce poste est tout de même en diminution ceci en raison du montant pour les primes de fidélité réduit de moitié (primes en lien avec les années de service des collaborateurs/trices bénéficiant d'une prime en 2015).
- 6101.3114.01 Augmentation de l'effectif policier à police secours en lien avec la LOPV.
- 6101.3114.02 En raison de la réorganisaton de la POL, ce poste budgétaire a été changé de section comptable. Jusqu'en 2014, il figurait au compte no 6051.3114.
- 6101.3123 En raison de la réorganisaton de la POL, ce poste budgétaire a été changé de section comptable. Jusqu'en 2014, il figurait au compte no 6051.3123.
- 6101.3139 Augmentation en lien avec l'achat de matériel spécifique au tir (cibles-cadres) pour renouveler le stock.
- 6101.3143 En raison de la réorganisaton de la POL, ce poste budgétaire a été changé de section comptable. Jusqu'en 2014, il figurait au compte no 6051.3143.
- 6101.3156 Cette augmentation est contrebalancée par une diminution des charges dans les comptes "Entretien du matériel spécialisé" nos 6001.3156 et 6051.3156 à la suite de la réorganisation des divisions.
- 6104.3185.02 En raison de la réorganisaton de la POL et de certaines divisions, ce poste budgétaire a été changé de section comptable. Jusqu'en 2014, il figurait au compte no 6004.3185.01 "Honoraires Prévention & Partenariats".
- 6104.3189 En raison de la réorganisaton de certaines divisions, ce poste budgétaire a été changé de section comptable. Jusqu'en 2014, il figurait au compte no 6004.3189.03 "Prévention & Partenariats". Il est destiné à l'acquisition de matériel de prévention notamment.
- 6105.3199 Cotisation pour 6 conducteurs de chien.
- 6120.4272 Adaptation aux comptes 2013.
- 6120.4356 Diminution en lien avec la renonciation de mettre à disposition un instructeur permanent à l'Académie de police par manque d'effectif.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6122	Remboursements de tiers		173'000.00		173'000.00		82'453.80
6122.4361.30	Personnel - remboursements accidents		100'000.00		100'000.00		43'813.80
6122.4362 *	Remboursements de frais par des tiers		58'000.00		58'000.00		38'640.00
6122.4363	Remboursements dommages causés par tiers		15'000.00		15'000.00		
6123	Amendes		5'200'000.00		5'200'000.00		4'953'351.05
6123.4370	Produit des amendes		5'200'000.00		5'200'000.00		4'953'351.05

COMMENTAIRES

6122.4362

Diminution des frais facturés au Ministère public ou à la Préfecture pour divers tests éthylomètres, drogue, etc...

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	24'234'100.00		22'301'127.00		20'579'906.45	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	20'211'000.00		18'444'027.00		16'411'989.79	
300	Autorités et Conseil	22'000.00		20'000.00		19'420.00	
301	Personnel adm. et exploitation	15'385'500.00		13'936'220.00		12'723'979.50	
303	Assurances sociales	1'358'100.00		1'237'797.00		1'113'015.45	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	2'523'300.00		2'294'760.00		1'720'144.85	
305	Assurance maladie & accidents	168'900.00		224'450.00		134'688.30	
306	Indemnités et remboursements de frais	113'200.00		97'800.00		92'916.05	
309	Autres charges du personnel	640'000.00		633'000.00		607'825.64	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3'602'100.00		3'632'000.00		2'771'135.33	
310	Imprimés et fournitures de bureau	108'000.00		126'500.00		84'580.85	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	718'000.00		740'000.00		685'173.47	
312	Achats d'énergie et de combustibles	137'500.00		137'500.00		62'356.70	
313	Autres fournitures et marchandises	23'000.00		18'000.00		10'206.62	
314	Entretien immeubles et signalisation	83'000.00		72'000.00		76'616.10	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	583'500.00		537'000.00		348'900.39	
316	Loyers et leasings	925'600.00		882'700.00		539'198.87	
317	Réceptions et manifestations	40'000.00		40'000.00		28'617.91	
318	Honoraires et prestations de service	949'600.00		1'044'100.00		910'953.57	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	33'900.00		34'200.00		24'530.85	
32	INTERETS PASSIFS	15'800.00		17'700.00		17'838.33	
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	15'800.00		17'700.00		17'838.33	
33	AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS	375'900.00		182'100.00		596'870.45	
330	Amortissements + Défalcatons	16'300.00		16'300.00		23'558.90	
331	Amortissements	359'600.00		165'800.00		573'311.55	
35	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES	12'000.00		8'000.00		12'432.00	
351	Remboursement, part. charges cantonales	12'000.00		8'000.00		12'432.00	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	1'000.00		1'000.00			
365	Aides, subventions à des institutions privées	1'000.00		1'000.00			
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	16'300.00		16'300.00		769'640.55	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	16'300.00		16'300.00		9'640.55	
381	Attrib. aux financements spéciaux					760'000.00	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		24'234'100.00		22'301'127.00		20'579'906.45
42	REVENUS DU PATRIMOINE		490'000.00		460'000.00		522'035.17
422	Revenus capitaux patrimoine financier		10'000.00		10'000.00		6'421.52
423	Revenus immeubles patrimoine financier						29'482.00
427	Revenus horodateurs et parcage		480'000.00		450'000.00		486'131.65
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		6'236'500.00		6'385'500.00		6'081'120.60
431	Emoluments		214'500.00		211'500.00		206'090.00
435	Ventes et prestations service		584'000.00		729'000.00		617'821.10
436	Remboursement de tiers		229'000.00		236'000.00		177'946.60
437	Amendes		5'200'000.00		5'200'000.00		4'953'351.05
439	Autres recettes		9'000.00		9'000.00		125'911.85
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES		4'000.00		7'000.00		2'280.75
441	Part à des recettes cantonales		4'000.00		7'000.00		2'280.75
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		17'127'700.00		15'266'527.00		13'299'978.38
452	Participations de communes		17'127'700.00		15'266'527.00		13'299'978.38
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		375'900.00		182'100.00		674'491.55
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		16'300.00		16'300.00		23'558.90
481	Prélèvements sur financements spéciaux		359'600.00		165'800.00		650'932.65

PLAN D'INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	Préavis no	Montants
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***		299'600.00
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION		230'000.00
6001	Biens, services, marchandises		150'000.00
6001.5060.xxx	Extension du programme de gestion électronique de documents		50'000.00
6001.5060.xxx	Internet / extranet		100'000.00
6004	Honoraires et prestations de services		80'000.00
6004.5060.xxx	Réorganisation structurelle par optimisation des processus		80'000.00
610 - 612	CORPS DE POLICE		69'600.00
6101	Biens, services, marchandises		43'800.00
6101.5060.301	Equipement nécessaire au maintien de l'ordre SO/MO	04/2013	43'800.00
6101	Prévention & Partenariats		25'800.00
6101.5060.100	Renouvellement des installations et systèmes de contrôle de la signalisation lumineuse (solde de l'investissement débuté en 2009)	03/2009	25'800.00

FONDS DE RESERVE

Compte	Désignation	Solde au 01.01.2014	Mouvements prévus en 2014		Solde estimé au 31.12.2014	Mouvements budgétés en 2015		Solde estimé au 31.12.2015
			Attribution	Prélèvement		Attribution	Prélèvement	
928	FONDS DE RESERVE	1'412'683.04	16'300.00	769'100.00	659'883.04	16'300.00	375'900.00	300'283.04
9282	Fonds de réserve	1'412'683.04	16'300.00	769'100.00	659'883.04	16'300.00	375'900.00	300'283.04
9282.01	Débiteurs douteux	2'710.15	16'300.00	16'300.00	2'710.15	16'300.00	16'300.00	2'710.15
9282.02	Fonds pour préavis no 3/2009 (SAT)	73'162.10			73'162.10		25'800.00	47'362.10
9282.04	Fonds pour préavis 3/2010 (Polycom)	26'943.44			26'943.44			26'943.44
9282.06	Fonds pour honoraires Shake Consulting	80'000.00			80'000.00			80'000.00
9282.07	Fonds des crédits complémentaires	63'178.90			63'178.90			63'178.90
9282.08	Fonds p/équipement du SO/MO (service d'ordre/Maintien ordre)	266'688.45		132'800.00	133'888.45		43'800.00	90'088.45
9282.09	Fonds pour amortissement aménagement locaux	420'000.00		140'000.00	280'000.00		140'000.00	140'000.00
9282.10	Fonds pour projets divers, réparti selon la demande de la commission des finances lors du bouclage des comptes 2013	480'000.00			-			-
	Transfert au Fonds no 9282.10 pour l'extension de la GED			160'000.00				
	Transfert au Fonds no 9282.11 pour les bornes interactives			220'000.00				
	Transfert au Fonds no 9282.12 pour la création site Internet / Extranet			100'000.00				
9282.10	Fonds pour extension de la GED	-	160'000.00	110'000.00	50'000.00		50'000.00	-
9282.11	Fonds pour bornes interactives	-	220'000.00	220'000.00	-			-
9282.12	Fonds pour création site Internet / Extranet	-	100'000.00		100'000.00		100'000.00	-

CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION FINANCIERE POUR LE BUDGET 2015

Commune	Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Totaux
---------	----------	-----------	----------	----------	--------	--------	------------	-------------------	--------

Point d'impôt net 2013	283'992	206'552	266'473	381'328	354'137	742'836	121'351	73'884	2'430'553
Point d'impôt net en %	11.68%	8.50%	10.96%	15.69%	14.57%	30.56%	4.99%	3.04%	100.00%

Habitants 2013	8'132	7'107	7'316	12'009	11'609	20'131	3'378	666	70'348
Population en %	11.56%	10.10%	10.40%	17.07%	16.50%	28.62%	4.80%	0.95%	100.00%

Interventions 2013	1'404	971	1'711	1'442	2'689	4'270	587	103	13'177
Interventions en %	10.65%	7.37%	12.98%	10.94%	20.41%	32.40%	4.45%	0.78%	100.00%

Moyenne111	11.30%	8.66%	11.45%	14.57%	17.16%	30.53%	4.75%	1.59%	
Moyenne 011	11.11%	8.74%	11.69%	14.01%	18.45%	30.51%	4.63%	0.86%	
Minimas	11.11%	8.66%	11.45%	14.01%	17.16%	30.51%	4.63%	0.86%	

Moyenne optimale	11.29%	8.80%	11.64%	14.24%	17.44%	31.01%	4.70%	0.88%	100.00%
-------------------------	---------------	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	----------------